Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260226-2602FDSJEUN-DE

Délibération n° / 2026

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi vingt-six février deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

***PRESENTS** : LE DANTEC Xavier, TACHON Jean-Christophe, BRIERE Claude, BELLOEIL Clémence, QUERE Guy, LE LAY Jean-Luc, LE PALUD Julien, LE BRIS Bertrand.*

***ABSENTES EXCUSEES** : LE FLOHIC Virginie, MENGUY Elodie.*

***SECRETAIRE DE SEANCE** : BELLOEIL Clémence.*

****

OBJET : FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Le fonds d'Aide aux Jeunes a pour objectif de faciliter la démarche d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16-25 ans ayant des ressources faibles, voire nulles, et donc de responsabiliser les jeunes, de les aider à acquérir une autonomie sociale.

La contribution de la commune de Saint-Mayeux, basée selon le volontariat, s'élève à la somme de 200.00 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

- ***DECIDE participer à hauteur de la somme de 200 € au financement du Fonds d'Aide aux Jeunes.***

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,

Pour copie conforme,

Le Maire,

